

NEWSLETTER

SYNLAB

Pays de Savoie

ÉDITO

Chers Prescripteurs,

Nous sommes ravis de vous retrouver à travers notre deuxième newsletter mensuelle pour vous informer des dernières actualités et innovations de notre laboratoire Synlab Pays de Savoie.

Nous aborderons 2 sujets dans cette newsletter :

- La vitamine D avec les conditions de prise en charge de son dosage,
- La PCR Multiplex Coproculture / Parasitologie des selles réalisée en Mars au laboratoire Synlab d'Albertville.

Au cours de ces derniers mois, nous avons continué à œuvrer pour offrir à nos patients la meilleure qualité de soin en utilisant les technologies et les méthodologies les plus avancées.

Nous savons que votre temps est précieux c'est pour cela que nous travaillons à rendre la communication plus simple et plus fluide avec nos laboratoires.

Nous vous remercions pour votre confiance sans cesse renouvelée et nous souhaitons continuer à vous offrir un service de qualité supérieure pour le bien-être de vos patients.

Nous vous rappelons que, si vous souhaitez recevoir cette note d'information par mail, vous pouvez nous transmettre votre adresse mail à notre responsable communication et relation correspondants: marjorie.spacagna@synlab.fr

Vos biologistes de Synlab Pays de Savoie



FOCUS SUR LA VITAMINE D

1. Généralités et Intérêt du dosage de la vitamine D:

La vitamine D est une vitamine liposoluble qui a une double origine :

- Endogène par synthèse au niveau de la peau sous l'influence des rayons UV, à partir du cholestérol,
- Exogène via l'alimentation (vitamine D2 ou ergocalciférol dans les aliments d'origine végétale et vitamine D3 ou cholécalciférol dans les aliments d'origine animale).

Qu'importe son origine, la vitamine D subit une première hydroxylation dans le foie pour devenir la 25-OH vitamine D (forme de stockage de la vitamine). C'est la forme d'intérêt à doser (renseignez sur les réserves en vitamine D).

Puis elle subit ensuite une deuxième hydroxylation au niveau rénal pour donner la 1,25 (OH)²-vitamine D ou calcitriol qui est la forme active de la vitamine D. (dosage par exemple dans le diagnostic de la sarcoïdose).

Elle agit principalement sur le métabolisme phospho-calcique en intervenant sur 3 organes principaux :

- Os (permet la minéralisation osseuse par fixation du calcium sur l'os),
- Intestin (absorption de calcium par l'intestin),
- Rein (réabsorption du calcium et phosphore).

En pratique, son dosage doit être réservé aux cas de suspicion de carence dans le cadre de rachitisme et d'ostéomalacie, ostéoporose en association avec un bilan-phosphocalcique complet (calcémie, calciurie, phosphorémie, phosphaturie, PTH...).

Le déficit en vitamine D a des impacts sur différents autres processus que celui du métabolisme phospho-calcique :

- risque de cancers du sein, du tube digestif, de la prostate,
- risque de maladies cardio-vasculaires,
- risque de déficit cognitif chez les personnes âgées,
- neuro-psychiatrique : risque de développer une sclérose en plaques , une schizophrénie, une dépression,
- grossesse : risque accru de développer une pré-éclampsie ; un petit poids de naissance,
- diabète de type 2 : risque chez les pré-diabétiques non obèses de développer un diabète de type 2
- système immunitaire : risque accru d'infections, de maladies auto-immunes (polyarthrite rhumatoïde, sclérodermie, diabète de type 1).

Au sein de notre regroupement Synlab, le dosage de la 25 OH Vitamine D (D2-D3) est effectué sur l'automate SIEMENS ATELLICA avec la technique CLIA (Système d'immunoanalyse par chimiluminescence).

Les valeurs de référence sont :

- Pour adultes
 - Carence si < 50 nmol/l,
 - Insuffisance entre 50 et 75 nmol/l,
 - Normalité de 75 à 250 nmol/l,
- Pour enfants:
 - Carence si < 37.5 nmol/l,
 - Insuffisance entre 37.5 et 50 nmol/l,
 - Normalité de 50 à 250 nmol/l.

2. Prise en charge du dosage:

La Haute Autorité de Santé préconise le dosage de la vitamine D dans les 5 situations cliniques suivantes :

- Lors d'une démarche diagnostique visant à confirmer ou infirmer un rachitisme (suspicion de rachitisme),
- Lors d'une démarche diagnostique visant à confirmer ou infirmer une ostéomalacie (suspicion d'ostéomalacie),
- Au cours d'un suivi ambulatoire de l'adulte transplanté rénal au-delà de 3 mois après une transplantation,
- Lors de l'évaluation et de la prise en charge des personnes âgées sujettes aux chutes répétées,
- Pour respecter les résumés des caractéristiques du produit (RCP) des médicaments préconisant la réalisation du dosage de la vitamine D.

Le dosage de la vitamine D n'est pris en charge par l'Assurance maladie que dans ces 5 situations. Nous vous invitons donc à renseigner l'indication sur votre prescription ou d'indiquer la mention « Non remboursable ».

En l'absence d'information figurant sur la prescription, nous facturerons l'analyse au patient au prix de la Nomenclature (B30 soit 7.80 euros).



PCR MULTIPLEX COPRO CULTURE/PARASITOLOGIE DES SELLES

Nous vous informons de la mise en place d'une PCR Multiplex Coproculture / Parasitologie des selles opérationnelle courant Mars 2023. Elle sera réalisée au laboratoire d'Albertville Coty.

Notre fournisseur est Eurobio Scientific. L'automate est un STARlet, quant à la technique utilisée, c'est une PCR Multiplex en temps réel. Les bactéries et parasites recherchés font partie de 2 panels différents :

- 1 panel « bactéries » incluant :
 - Salmonella spp.
 - Campylobacter spp.
 - Clostridium difficile toxine B
 - Escherichia coli entéro-invasif
 - Shigella spp.
 - Vibrio spp.
 - Yersinia entérocolitica
 - Aeromonas spp.

- 1 panel « parasites » incluant :
 - Giardia lamblia
 - Entamoeba histolytica
 - Cryptosporidium spp.
 - Blastocystis hominis
 - Dientamoeba fragilis
 - Cyclospora cayetanensis

D'autres panels pourront être intégrés à l'avenir (autres bactéries ou virus ou helminthes). Les patients doivent effectuer un recueil de selles classique. En même temps que la PCR, un ensemencement sera pratiqué sur gélose permettant d'effectuer un antibiogramme si nécessaire.

Concernant le délai de rendu des résultats : une identification de bactéries ou parasites sera rendue dans les 24 h et un antibiogramme dans les 48 à 72 h après identification.

Les avantages de cette technique sont : une bonne VPN et sensibilité, un rendu plus rapide de l'identification du germe (par rapport à la coproculture classique).

Information pour la transmission de comptes-rendus :

En cas de changement du mode de transmission des comptes-rendus, ou en cas de difficultés de réception des résultats, vous pouvez dorénavant envoyer un mail à notre service informatique **service.informatique@savoies.synlab.fr**

Laboratoire Avenue de Genève - Amélie JOUVEAU - 49 Avenue de Genève 74000 ANNECY - 04.50.57.17.30

Laboratoire de la Gare - Aurélie JACQUET - 8 Rue Sommeiller 74000 ANNECY - 04.50.51.77.45

Laboratoire de Novel - Nicolas SOUSTELLE - 72 Avenue de France 74000 ANNECY - 04.50.57.02.10

Laboratoire d'Albigny - Karine GOTTEL - 3 Rue Centrale 74940 ANNECY-LE-VIEUX - 04.50.69.55.46

Laboratoire de Meythet - Stéphane GUIDON - 46 Route de Frangy 74960 MEYTHET - 04.50.22.32.39

Laboratoire de Sillingy - Catherine GUÉRIN - 2908 Route de Bellegarde 74330 SILLINGY - 04.50.19.19.09

Laboratoire de Groisy - Hélène HUARD - 195 Route de Boisy 74570 GROISY - 04.50.51.52.54

Laboratoire de Faverges - Sylvie SCHOLAERT - Rue des Fabriqués 74210 FAVERGES - 04.50.32.44.15

Laboratoire d'Ugine - Judith DUCRUET - 95 Rue du 8 Mai 1945 73400 UGINE - 04.69.11.73.64

Laboratoire de Moûtiers - Jean BEE - 321 Faubourg de la Madeleine 73600 MOÛTIERS - 04.79.24.22.68

Laboratoire d'Albertville Coty - Nicolas SOUSTELLE - 14 Rue du Président Coty 73200 ALBERTVILLE - 04.79.32.21.74

Laboratoire de l'Arlandaz - Jean-Marie KUNTZELMANN - 83 Route de l'Arlandaz 73200 ALBERTVILLE - 04.79.10.98.22